

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 104 (1963), p. 1-22

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1963__104__1_0

© Société de statistique de Paris, 1963, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1963

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 19 décembre 1962	2
II. — Procès-verbal de la séance du 16 janvier 1963	7
III. — Procès-verbal de la séance du 20 février 1963.	13
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives.	15
V. — Nécrologie de M. Paul GEMAEHLING, par M. Henry ANTONY	21
VI. — Statistique et Cartographie. Projet d'un atlas de la démographie de la France et d'un atlas de la région parisienne, communication par M. Pierre GEORGE	22
VII. — Les essais thérapeutiques contrôlés au cours de l'ulcère gastro-duodéal, principes et difficultés du test de la « double ignorance » (Double—blind), communication par MM. S. BONFILS, M. de M'UZAN, J. C. DISSOUS, A. LAMBLING	29
VIII. — Variétés : Une épistémologie de la comptabilité est-elle possible et souhaitable? par M. Charles PENGLAOU	58
Importance de la rapidité de traitement des données pour la statistique, par M. Charles A. BICKING et M ^{me} Simone LEMARIÉ	68
Accidents d'automobiles, âge physique et statistiques incertaines, par MM. Henri LAUGIER et Max LACROIX.	73
IX. — Bibliographie : Introduction à l'étude de bilan et de la comptabilité (André DALSACE), par M. Charles PENGLAOU	75
X. — Liste des publications reçues du 1 ^{er} janvier 1963 au 31 mars 1963	76
XI. — Liste des principaux articles parus dans les publications de l'I. N. S. E. E. du 1 ^{er} octobre 1962 au 31 décembre 1962 et du 1 ^{er} janvier 1963 au 31 mars 1963	78



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1962

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LE D^r PIERRE VENDRYÈS, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. le D^r Pierre VENDRYÈS, Président.

REMISE DE LA MÉDAILLE COMMÉMORANT LE 20^e ANNIVERSAIRE DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE M. PIERRE DEPOID, par M. LE D^r PIERRE VENDRYÈS, PRÉSIDENT.

ALLOCUTION DE M. LE D^r P. VENDRYÈS

Le Président prononce l'allocution suivante :

CHER MONSIEUR,

C'est pour moi une grande joie que d'avoir à vous souhaiter cet anniversaire. Sur ce gâteau, je compte vingt et une bougies. Vous avez atteint votre majorité comme Secrétaire Général.

En fait, il s'agit pour vous, à peu de jours près, d'un double anniversaire. Vous êtes né, en effet, un 15 décembre. Vous avez tenu à faire coïncider à quelques heures près la célébration de votre date de naissance avec un événement historique, puisque c'est dans la nuit du 14 au 15 décembre que, pour la première fois, les hommes ont reçu de la planète Vénus des réponses à quelques questions qu'ils lui avaient fait transmettre par fusée.

Si nous avions voulu associer vos deux fêtes, nous aurions eu besoin de quelques bougies supplémentaires. Aussi, si vous le voulez bien, nous laisserons l'entière responsabilité de votre anniversaire privé à Madame Depoid, que nous avons le plaisir et l'honneur de compter ce soir parmi nous. Et nous ne nous occuperons que de votre anniversaire plus officiel de Secrétaire Général.

Au nom de notre Société, je vous remets cette médaille qui a été gravée par M. Vernon que nous avons aussi le plaisir d'avoir avec nous ce soir. Chacun d'entre nous peut admirer la qualité de cette médaille par la reproduction qui lui a été remise au début du diner. Nous vous retrouvons merveilleusement, peut-être un peu plus sévère que nous n'avons l'habitude de vous voir.

Voilà votre portrait physique. Je voudrais le compléter par quelques données sur votre portrait intellectuel et moral.

Ancien élève de l'École Polytechnique, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1939-1945. Vous avez été de 1932 à 1941, Statisticien à la Statistique générale de la France, sous la direction de M. Bunle. Vous vous êtes alors occupé de questions démographiques et en particulier de la table de mortalité des ouvriers mineurs vers 1933 et du recensement de la population de 1936.

Depuis 1941, s'est développée votre carrière d'assureur. De 1941 à 1945, vous avez été Secrétaire Général du Groupement Technique des Sociétés d'Assurances Accidents; puis, de 1945 à 1951, Directeur des Assurances Générales Accidents, et, depuis 1952, Directeur général de la Prévoyance.

Et j'ai encore à rappeler vos multiples activités en tant que Secrétaire Général Trésorier de l'Union Internationale pour l'étude scientifique de la Population; Membre de l'Institut International de Statistique; Membre de l'Institut des Actuaire Français; Professeur à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Statistique, Assurances, Démographie, voilà les principaux thèmes de vos œuvres : *Tables nouvelles relatives à la Population française; Les naturalisations en France; Application de la Statistique aux Assurances Accidents*. Et aussi votre collaboration au *Traité de Démographie* de M. Landry.

Tel est le résumé, que j'ai essayé de faire le plus fidèle possible, de votre portrait intellectuel. Au moral, quel homme êtes-vous?

J'ai essayé de vous définir d'après le peu que je connais de vous et j'ai rassemblé mes souvenirs.

Un jour, je vous ai entendu dire que, pendant un voyage en avion en Californie, vous aviez vu de loin un typhon. Avouez que cela est peu pour définir un homme. C'est cependant ainsi que j'ai appris que vous êtes un grand voyageur, et que vous avez parcouru presque tous les pays du monde.

Une autre fois, je vous ai entendu dire que, dans un Congrès, vous aviez prononcé une allo-

cution en allemand. Voilà qui me permet d'affirmer que vous parlez au moins une autre langue que le français.

Vous êtes père, et même grand-père. Quatre enfants, et un petit-enfant. Sauf pour ce dernier, leur orientation dans la vie semble se faire différemment de la vôtre, et se diriger vers les arts, en particulier vers l'architecture.

Pour en terminer avec ce portrait rapide, j'ai cherché quelques adjectifs qualificatifs pour donner quelques couleurs à ce dessin bien schématique. J'ai cherché moi-même, puis je me suis livré à une petite enquête pour confirmer mes impressions personnelles. Et voici les qualités que j'ai trouvées : intelligence; bonté; activité; affabilité; égalité d'humeur. L'approbation de M^{me} Depoid me prouve que mon enquête a été bien faite.

Maintenant, j'en viens à l'essentiel de ce que j'ai à vous dire.

Je vous parle en mon nom personnel, bien sûr, au nom de notre nombreuse Société, au nom des 285 membres qui ont souscrit à votre médaille, mais aussi, et pour beaucoup, au nom des vingt présidents qui m'ont précédé et dont, malheureusement, plusieurs ont disparu. En effet, ce sont des paroles de reconnaissance que je vous adresse en notre nom à tous.

Il faut avoir été président de notre Société pour se rendre compte de l'importance et de la qualité du travail que vous accomplissez secrètement, dans la coulisse, avant d'entrer en séance. Le Président trouve devant lui, au début de chacune des séances, le texte presque complet de ce qu'il aura à dire, presque des félicitations qu'il aura à adresser aux conférenciers.

Et vous avez travaillé pour notre Société d'une manière intensive et de toutes les manières possibles.

Comme Conférencier, d'abord. Sept Communications. Les premières concernaient surtout la Démographie : En 1937, *Les récentes tendances démographiques dans le monde*; en 1938 : *Mortalité par état matrimonial. Dissolution des unions suivant la durée et l'âge combiné des deux époux*; en 1941 : *Évolution de la reproduction en France et à l'étranger depuis le début du XIX^e siècle*; en 1948 : *Perspectives sur l'effectif de la population française jusqu'à la fin du XX^e siècle*. Plus tard, votre activité d'assureur a donné un nouveau contenu à vos communications. En 1951 : *Résultats de l'étude statistique du risque Responsabilité Civile Automobile*. En 1957 : *Recherches relatives au trafic automobile et aux accidents de circulation*. Quant à la dernière de vos communications, vous l'avez certainement faite en tant qu'assureur, et non en tant qu'ancien polytechnicien, puisqu'il s'agit d'une étude de la mortalité des Polytechniciens.

Vous n'avez pas seulement traité de la reproduction dans vos communications. Vous vous êtes très activement occupé de celle de notre Société. Combien de fois, au moment d'annoncer une nouvelle candidature, ai-je eu l'occasion d'ajouter : présenté par M. Depoid !

Et non seulement le présent, l'avenir, de notre Société vous préoccupent. Mais son passé aussi. Vous avez écrit son histoire. Vous avez eu la charge écrasante de préparer les fêtes de son Centenaire, ainsi que l'édition de l'ouvrage : *Paris 1960*. Nous allons bientôt vous devoir les précieuses Tables du Journal, pour les années 1936-1960. A ce propos, je crois juste d'ouvrir une parenthèse et associant à nos remerciements, pour ce travail laborieux et sûrement fastidieux, notre Secrétaire Général Adjoint, M. Brichler, et votre propre Secrétaire.

J'en aurai à peine terminé avec tout ce que vous faites pour la Société en rappelant que c'est à vous encore que nous devons la parution de chacun des numéros du Journal, de l'Annuaire, du Répertoire professionnel des Membres de la Société; et aussi la tâche si difficile, où vos talents de diplomate sont indispensables, de solliciter des subventions.

Je termine par un dernier mot, et qui n'est pas le moins important. En reconnaissance pour ce travail considérable, la Société de Statistique de Paris vous offre cette médaille. Mais, en outre, le Conseil a proposé de vous conférer le titre de Président Honoraire. Et je suis persuadé que, par leurs applaudissements chaleureux, tous les membres présents vont manifester leur accord à cette proposition.

RÉPONSE DE M. P. DEPOID

M. P. Depoid répond en ces termes :

Je suis extrêmement ému en recevant ce témoignage tangible de votre amitié. Personnellement, je n'avais pas besoin de cette preuve matérielle car j'en étais intimement sûr. Mais, plus tard, cette médaille permettra à ma famille d'en conserver le souvenir.

Pour moi, la valeur de cet objet réside non seulement dans sa qualité, mais aussi dans sa rareté. C'est, en effet, la 3^e fois seulement depuis sa fondation que notre Société prend une semblable initiative. La première médaille a été frappée en 1926 pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'admission de notre ancien Président, Yves Guyot. La seconde a été offerte à notre Ami Barriol en 1934, à la fin de sa vingt-cinquième année de Secrétariat Général.

Je vous adresse de tout cœur mes bien vifs remerciements, à vous, Monsieur le Président, pour vos paroles si aimables et beaucoup trop élogieuses;

— aux anciens Présidents et aux Membres du Bureau qui, depuis un an, ont multiplié à mon égard les manifestations de reconnaissance;

— à tous mes collègues et amis, et tout particulièrement à ceux présents ce soir et aux quelques 300 qui ont contribué à me remettre ce souvenir,

— au grand artiste Jean Vernon, charmant et modeste, qui, pour la seconde fois, a bien voulu mettre son talent au service de notre Société,

— enfin, à mon ami Brichler, pour avoir organisé avec tant de soin cette réunion et surtout pour avoir accepté de prendre ma suite.

Il y a 21 ans, Alfred Barriol disait, au moment où il cessait ses fonctions : « Pour qu'une Société scientifique progresse, il faut renouveler ses dirigeants ». Notre Société suit ce conseil en faisant se succéder les Présidents à un rythme rapide.

Je crois profitable pour notre Société que le Secrétariat Général change périodiquement de titulaire. Telle a d'ailleurs été la volonté de nos Anciens. Selon les statuts d'origine, le Secrétaire Général était perpétuel; mais en 1873, cette disposition a été abrogée.

Depuis plusieurs années, je m'étais fixé pour terme à mes fonctions le Centenaire de la Société. Cette date est maintenant largement dépassée et je crois avoir convenablement rempli ma tâche.

En 1941, l'effectif de notre Société était de 693 membres; elle en compte aujourd'hui un peu plus de 1 000 et j'espère qu'en fin d'année quelques démissions ne viendront pas faire tomber l'effectif en dessous de ce chiffre. J'ai pu, depuis trois ans, améliorer la présentation du Journal et j'ai terminé la préparation des tables 1936-1960 qui vous seront adressées au début de l'année prochaine. Notre situation financière, sans être brillante, est équilibrée. Je peux donc passer le relais avec l'esprit tranquille. Je le fais d'autant plus volontiers que je connais mon ami Brichler depuis de nombreuses années et que j'apprécie ses qualités. Il est actif, dynamique, sympathique. Depuis trois ans, je l'ai pris près de moi, à la Prévoyance, et j'ai pu me rendre compte de sa capacité de travail et de la solidité de son jugement.

A la Société de Statistique, il m'a apporté depuis deux ans une collaboration efficace, notamment dans l'organisation des manifestations du Centenaire. Son choix présente un seul inconvénient : il a beaucoup d'occupations... par ma faute! Je m'efforcerai donc de lui laisser des loisirs suffisants pour s'occuper au mieux de notre Société.

Je suis sûr que vous aurez pour lui la même sympathie que celle que vous m'avez toujours témoignée pendant 21 ans.

La ligne d'action que je voudrais lui tracer est celle-ci : faire suivre à notre Société l'exemple de la Royal Statistical Society, de Londres, qui approche aujourd'hui des 3 000 membres, mais qui bénéficie sur la nôtre de 25 ans d'avance.

Mes Chers Amis, vous allez me faire aujourd'hui un autre grand honneur et un très vif plaisir : notre Conseil vous a proposé de me nommer Président Honoraire. Un sondage d'opinion auquel je me suis livré ne me laisse aucun doute sur le résultat des élections qui vont avoir lieu tout à l'heure. Cette nomination me crée l'obligation morale d'être fidèle aux réunions. J'accepte bien volontiers de prendre cet engagement, car je conserve dans mon cœur l'amour de la Statistique, j'éprouve un attachement profond pour la Société de Statistique de Paris et je tiens à maintenir les liens d'amitiés qui m'attachent depuis longtemps à tous ses Membres.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 1962 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. PIERRE MONTFAJON

Monsieur le Président a le très grand regret de faire part du décès de M. Pierre Montfajon.

M. Pierre Montfajon est décédé le 24 novembre dernier, à l'âge de 65 ans. M. Pierre Montfajon ayant commencé à collaborer avec les Banques Populaires en 1927, est devenu, en 1934, le réorganisateur et l'animateur du Crédit Populaire de France. Il était Président-Directeur Général du Crédit Populaire de France, Président de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, de la Caisse Centrale des Banques Populaires et du Crédit Hôtelier.

Commandeur de la Légion d'Honneur, il faisait partie de notre Société depuis 1954 en qualité de Représentant du Crédit Populaire.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Monsieur le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Jacques LEROY et Sang Vo, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. ANGER François, vice-président du Centre Européen d'Études et d'Expérimentation médicales, Parc Pershing, Versailles (Seine-et-Oise), présenté par M. le Dr P. Vendryès et M. P. Depoid;

— M. GRAND Marcel, actuaire diplômé de l'Institut de Science Financière et d'Assurances, 26 avenue du Louvre, Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Sousselier et Montador;

Présentés par MM. Charles Penglaou et Pierre Depoid :

— M. BADIN Pierre, docteur en droit, licencié ès-sciences sociales, 17, rue Saint-Romain, Paris (6^e);

— M. BÉNARD Jean, directeur du Centre d'Études de la Prospection Économique à moyen et long Terme, 16, rue Berthollet, Arcueil (Seine);

— M. BERGEON Pierre, expert-comptable, 181, rue La Fayette, Paris (10^e);

— M. BOIS Paul, maître de conférences à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rennes, 43, avenue de la Gourmette, Nantes (Loire-Atlantique);

— M. BOUDEVILLE Jacques, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, 1, cours Aristide-Briand, Lyon (Rhône);

— M. BROCHIER Hubert, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Grenoble, 1, place Jean-Achard, Grenoble (Isère);

— M. CAPET Marcel, professeur, 60, avenue G.-Clemenceau, Sceaux (Seine);

— M. CHARVET Louis, économiste, 1, rue Paul-Cézanne, Paris (8^e);

— M. COULBOIS Paul, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, 25, avenue de la Forêt Noire, Strasbourg (Bas-Rhin);

— M. CROZIER Michel, Centre de Sociologie Européenne, 20, rue Geoffroy-St-Hilaire, Paris (5^e);

— M. DESTANNE DE BERNIS Gérard, professeur, Faculté de Droit, place de Verdun, Grenoble (Isère);

— M. FOHLEN Claude, professeur à la Faculté de Lettres de Besançon, 34 ter rue du Chasnot, Besançon (Doubs);

— M^{me} FOURSIN Simone, expert-comptable, 91, avenue de la République, Paris (11^e);

— M. FYOT Jean-Louis, docteur ès-lettres, diplômé de l'Institut National d'Études Politiques, B. P. 43-06, Abidjan (Côte d'Ivoire);

— M. KELLER Henri, expert-comptable, 49, rue Saint-Roch, Paris (1^{er});

— M. MALISSEN Marcel, chef du Service Économique de la Société pour la Conversion et le Développement Industriel, 17, rue de Sèvres, Paris (6^e);

— M. MASSON René, expert-comptable, près la Cour d'Appel de Paris et le Tribunal de Grande Instance de la Seine, 117, rue de Courcelles, Paris (17^e);

— M. MOURET Émilien, expert-comptable, commissaire de Sociétés, 102, rue Lamarck, Paris (18^e);

— M. MURAT Auguste, professeur, 3, rue R. et M. Pellet, Lyon (Rhône);

— M. PARENT Jean, professeur à la Faculté de Droit, 14, avenue Carnot, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme);

— M. PIETTRE André, professeur à la Faculté de Droit de Paris, 82, avenue des Quatre-Chemins, Chatenay-Malabry (Seine);

— M. POTDEVIN Roger, expert-comptable, 42, rue Le Peletier, Paris (9^e);

— M. ZARKA Claude, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques d'Aix-en-Provence, avenue Benjamin-Abram, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône);

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a également reçu la candidature suivante :

Les Statistiques Françaises de Consommation, 18, rue Gambetta, Le Mesnil-Le-Roi (Seine-et-Oise), représentées par M. P. Jourdain, Directeur administratif.

Conformément à l'usage, l'admission de cet organisme est immédiatement prononcée.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. Berger et Dubois de Montreynaud de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

- *L'alcoolisme*, 3^e édition de l'ouvrage de M. MALIGNAC (publié dans la collection « Que sais-je? »);
- *Les espaces économiques*, par M. Jacques-R. BOUDEVILLE (publié dans la collection « Que sais-je? »);
- *Méthodes scientifiques de gestion industrielle*, par MM. E. H. BOWMAN et R. B. FETTER;
- *Pratique des enquêtes statistiques*, par M. Gabriel-R. CHEVRY;
- *Bibliografia sobre a economia portuguesa*, prefaciada e coordenada por Amaro D. GUERREIRO (publicacoes do Centro de Estudos Economicos);
- *Probleme der österreichischen konjunkturpolitik*, par M. le P^r. D^r Franz. NEMSCHAK;
- *Population de l'U. R. S. S.*, par M. PISARIEV.

COMMUNICATION DE M. CLAUDE GRUSON : « L'ESTIMATION DES REVENUS DANS LES COMPTES NATIONAUX. »

M. le Président donne la parole à M. Claude GRUSON pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. DUMAS (M.), FRÉCHET, VINOT, RUEFF, POLITI.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	226
Suffrages exprimés	226
Majorité absolue	114

Ont obtenu :

M. Pierre DEPOID, comme Président Honoraire	224 voix
M. Pierre DELAPORTE, comme Président pour 1963	225 voix
M. Robert GIBRAT, comme Vice-Président pour 1963-1964-1965	225 voix
M. Marcel BRICHLER, comme Secrétaire Général pour 1963-1964-1965	225 voix
M. Daniel GENSBITTEL, comme Trésorier-Archiviste pour 1963-1964-1965	225 voix
M. André VESSEREAU, comme Membre du Conseil pour 1963-1964-1965	225 voix
M. Joseph KLATZMANN, comme Membre du Conseil pour 1963-1964-1965	225 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1963 :

Président : M. Pierre DELAPORTE.
Vice-Présidents : MM. Jacques DUMONTIER, Jean FOURASTIÉ et Robert GIBRAT.
Secrétaire Général : M. Marcel BRICHLER.
Trésorier-Archiviste : M. Daniel GENSBITTEL.
Membres du Conseil : MM. Daniel DUGUÉ, Jacques DESABIE, Eugène MORICE,
 Georges MORLAT, André VESSEREAU, Joseph KLATZMANN.

Ainsi que les Présidents Honoraires et Anciens Présidents de la Société.

La séance est levée à 24 h.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1963

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LE D^r PIERRE VENDRYÈS, PRÉSIDENT SORTANT

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. le D^r Pierre VENDRYÈS, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

L'année dernière, mon prédécesseur, M. Closon, a déclaré que l'avant-dernier acte d'un président est de dresser un bilan de sa présidence. Lui-même avait noté comme un des faits remarquables de sa présidence d'avoir célébré le centenaire de notre Société. Moi aussi, j'ai eu mon anniversaire à célébrer. Cent ans pour notre Société, vingt ans pour notre seul Secrétaire Général, je considère que je suis à égalité avec mon prédécesseur.

Je marque un avantage grâce au fait que c'est sous ma présidence que notre Société a connu son millième membre. Certes, autour de ce chiffre 1 000, quelques oscillations sont à prévoir, en raison du jeu des entrées et des sorties. Mais ce chiffre a été atteint. Nous avons eu à déplorer la disparition de sept de nos membres, dont deux anciens présidents, M. Dugé de Bernonville et M. Gemaehling, et cinq membres titulaires, MM. Diédât, Montfajon, Pillet-Will, Wenger et Willecot de Rincquesen. Grâce à l'activité de M. Depoid et de notre Commission de Propagande, présidée par M. Penglaou, quatre-vingt-cinq membres nouveaux sont entrés dans notre Société.

Comme autre signe de bonne santé, je peux dire que, grâce à M. Gensbittel, nos finances sont en excellent état.

En ce qui me concerne, je voudrais rappeler l'effort que j'ai fait pour nouer des liens plus serrés entre la Statistique et la Médecine. Au cours du printemps, une première séance a été consacrée au sujet suivant, qu'a traité M. Portet : *Utilisation des méthodes statistiques dans la recherche pharmacologique et biologique*. Une séance encore plus importante pour mon objectif a été celle de novembre, au cours de laquelle les Docteurs Lambling et Bonfils ont soulevé ce problème : *Statistique et Recherche médicale*.

Cette séance a connu un grand succès. Je souhaite que ce succès soit exploité. En particulier, un numéro entier de notre Journal devrait être consacré au thème de cette séance et aux discussions auxquelles il a donné lieu. Ce numéro pourrait servir à faire connaître notre Société dans les milieux médicaux et biologiques. Et cela pourra être l'occasion de recruter de nouveaux membres.

Tout en mettant l'accent sur ces relations entre la Médecine et la Statistique, bien d'autres thèmes ont été traités au cours de nos séances, et, comme toujours, dans les domaines les plus variés, grâce à :

M. Fourastié : *Le quatrième plan d'expansion et de modernisation de la France*. M. George : *Statistique et Géographie. Projets d'un atlas de la démographie de la France et d'un atlas de la région parisienne*. — MM. Bertrand et Hallaire : *Compte rendu d'une enquête sur les déplacements journaliers de la population active de la région parisienne*. — M. Depoid : *Étude de la mortalité des Polytechniciens*. — M. Chombart de Lauwe : *Problèmes d'observation comparative expérimentale en sociologie*. — M. Torti : *L'aide internationale aux pays en voie de développement*. — et M. Gruson : *L'estimation des revenus dans les comptes nationaux*.

Quant au dernier acte d'un président, il consiste à présenter son successeur. Et c'est avec un grand plaisir que je le fais.

Avec M. Delaporte, notre Société va se retrouver elle-même. Il est, en effet, un statisticien de profession. Licencié en mathématiques, il a fait ses études à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris. Ultérieurement, il devint membre diplômé, puis agrégé, de l'Institut des Actuaire Français. L'Académie des Sciences lui a décerné en 1943 le Prix Monthyon de Statistique. Et il est actuellement Professeur à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, et Directeur-adjoint à la Compagnie d'Assurances « L'Urbaine et la Seine ».

M. Delaporte a beaucoup publié. La liste de ses travaux comporte actuellement soixante-cinq titres d'articles et de publications diverses. Les principaux thèmes qu'il a traités appartiennent à plusieurs variétés.

1. *Études sur la mortalité*. Tel est, par exemple, le sujet que M. Delaporte a exposé devant notre Société en avril 1937 : « Évolution de la mortalité française depuis un siècle ». L'originalité a consisté à traiter ce sujet, non seulement en fonction de l'âge, mais aussi en fonction de l'époque considérée.

2. *Études de Biométrie*, que M. Delaporte a poursuivi depuis 1938, et, en particulier en tant que mathématicien conseil du Laboratoire de Biométrie humaine du C. N. R. S.

3. M. Delaporte a poursuivi des études très importantes sur la probabilité de régénérescence des bactéries, après irradiation par Rayons X ou ultra-violet. Avec M. R. Gautheret et M^{lle} Delaporte, il a montré que les chances de régénérescence d'une bactérie augmentent beaucoup si d'autres bactéries sont à sa proximité. Ce résultat ne peut manquer d'intéresser vivement les biologistes.

4. En tant qu'assureur, M. Delaporte a publié à plusieurs reprises des études sur l'assurance automobile.

5. Mais je sais que le sujet qui lui est le plus cher et qu'il travaille depuis 1938 concerne l'*Analyse factorielle*, ou Analyse en facteurs statistiquement indépendants. Ces travaux lui ont valu de recevoir le Prix Michel Huber, que notre Société lui a décerné en 1958.

M. Delaporte a donné à cette méthode, pour laquelle le psychologue anglais Spearman a été un précurseur, une structure mathématique qui lui faisait défaut. Le principe est celui-ci. Après avoir effectué, sur un grand nombre d'individus, des mesures variées, par exemple de divers segments osseux, on cherche si ces diverses variables admettent un ou plusieurs facteurs statistiquement indépendants pour leur représentation. Et voici le résultat. On fait apparaître un facteur général, facteur d'homothétie entre les individus, et qui permet une première description de ces divers caractères; et aussi des facteurs de groupe, nécessaires pour une description plus complète. Par exemple, il y a un facteur de groupe propre à la tête, un autre propre au bras.

Un fait me surprend tandis que je vous résume ainsi cet ensemble de travaux. Il y est presque tout le temps question de Biologie. Cela ne fait que confirmer l'importance des liens qui existent entre la Statistique et la Biologie.

M. Delaporte me permettra d'appliquer à son œuvre sa propre terminologie. Ses publications pouvant être réparties en des groupes variés, je dirai qu'il y a un facteur de groupe. Mais l'ensemble dépend aussi d'un facteur général qui dépend de la personnalité de M. Delaporte, avec sa rigueur, sa netteté, sa précision. Si j'ai pu vous présenter ainsi l'œuvre de M. Delaporte, c'est que lui-même me l'a résumée avec une clarté lumineuse.

Il se trouve que j'ai à vous présenter, non seulement votre nouveau Président, mais aussi votre nouveau Secrétaire Général, M. Brichler.

Ancien Élève de l'École Polytechnique, puis élève de l'École d'application de l'I. N. S. E. E., M. Brichler a été de 1942 à 1960, Administrateur à l'I. N. S. E. E., puis Directeur régional de l'I. N. S. E. E. à Paris. Il est actuellement Sous-Directeur des Compagnies d'Assurances « La Prévoyance ».

A plusieurs reprises, M. Brichler a présenté des Communications devant notre Société.

En 1949 : *Recensement des Agents des services publics effectué en 1947*. — En 1951 : *Résultats statistiques du recensement 1950 des agents des services publics*. — En 1958 : *Méthode de recherches utilisées pour la détermination des communes-dortoirs de la Région parisienne*. — En 1961 : *Étude statistique des résultats d'Agences de Compagnies d'Assurances*. M. Brichler a aussi publié des études sur les sujets suivants : *Classification de la population*, en 1956; et, en 1959 : *Comparabilités de certaines caractéristiques socio-économiques dans les recensements de 1960 en Europe*.

Notre Société lui a décerné le Prix Michel en juin 1961.

Depuis deux ans, M. Brichler est notre Secrétaire Général adjoint. Je suis sûr que nous pouvons lui faire pleine et entière confiance, et cela pour au moins trois raisons :

D'abord, parce que nous savons que, avec M. Depoid, il a été à excellente école. Ensuite, parce que M. Depoid s'est engagé publiquement, j'ai été témoin, de donner à M. Brichler le temps de se consacrer à notre Société, et nous savons combien notre Société est chère à M. Depoid. Et

enfin, parce que j'ai pu, moi-même, pendant ma présidence, apprécier les qualités d'activité, de complaisance et de dévouement de M. Brichler.

Aussi, c'est sans hésitation que je peux dire à M. Delaporte : J'ai reçu notre Société en pleine expansion; et je vous la transmets en pleine expansion.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1963 ET DU BUREAU

DISCOURS DE M. PIERRE DELAPORTE

MON CHER PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, mon Cher Président, mes vifs remerciements pour les mots si aimables que vous venez de prononcer, ils sont trop élogieux, j'en suis confus et nos Collègues ici présents vont être en droit d'espérer de moi un apport scientifique beaucoup plus grand que celui que je pourrai leur donner.

C'est ensuite vous tous, mes Chers Collègues de la Société de Statistique de Paris, que je voudrais remercier de m'avoir appelé à de si hautes fonctions. Sachez combien j'apprécie l'honneur que vous me faites. Cependant, il est certain que je ne pourrai vous apporter la hauteur de vue de mes illustres prédécesseurs dont beaucoup, malheureusement, sont disparus depuis de nombreuses années, mais ont laissé une empreinte puissante à la Science Statistique française.

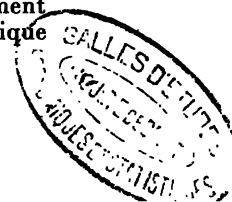
Permettez-moi, à cette occasion, d'évoquer la mémoire de quelques-uns d'entre eux auxquels je dois d'être à cette place ce soir : Alfred Barriol que, jeune élève de Mathématiques Élémentaires, j'allais timidement consulter sur les études de statistique. Avec la bienveillance et la clairvoyance dont il faisait toujours profiter les nombreux jeunes qui lui demandaient conseil, il m'expliqua paternellement : les études statistiques, actuellement, ne mènent à aucune carrière, mais, dans une dizaine d'années peut-être, la nécessité d'introduire leurs techniques s'imposera tant dans l'industrie que dans la recherche scientifique et dans l'économie. Il me traça alors un plan d'études à entreprendre immédiatement : « mathématiques et actuariat pour vous préparer une situation à l'époque présente et, simultanément, études de statisticien, car, plus tard, elles vous seront certainement encore plus utiles ».

C'est ensuite Émile Borel que j'eus la chance d'avoir pour Professeur de Calcul des Probabilités et qui fut Président de notre Société en 1922. Il est inutile de vous rappeler qu'il est et restera l'un des plus grands mathématiciens français.

C'est enfin Georges Darmois, Président de la Société de Statistique de Paris en 1938, qui m'initia à la Statistique Mathématique. La plupart d'entre vous ont encore présentes à l'esprit son affabilité et son extraordinaire clairvoyance scientifique grâce à laquelle il suffisait d'évoquer devant lui une question pour qu'immédiatement il mit en évidence son aspect scientifique et les difficultés encore à résoudre. A la fois mathématicien et industriel, il alliait, de manière particulièrement efficace, l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie. Il me fit l'honneur d'être mon maître pendant près de 27 ans. Je ne dirai jamais trop ma reconnaissance envers Georges Darmois qui m'initia ainsi à la Recherche scientifique et aussi à l'enseignement lorsqu'il me demanda, il y a plus de 20 ans, de le suppléer pour son cours à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, en me disant : faites-le, il y a bien des questions qu'on apprend seulement en les enseignant.

Enfin, c'est en notre nom à tous que je voudrais vous remercier, Cher Docteur Vendryès, d'avoir présidé avec tant de maîtrise aux destinées de la Société de Statistique de Paris. Nous le savions déjà, le Dr Vendryès allie d'une manière très harmonieuse la théorie et la pratique puisqu'il partage son temps entre la recherche et la pratique médicale. Sous sa présidence, notre Société a bénéficié de cette double activité. Je citerai, en particulier, la brillante réunion de novembre 1962 où il convia de nombreux médecins à étudier avec nous des problèmes de recherche statistique médicale. Je citerai aussi le recrutement de nombreux membres pour notre Société, en particulier de médecins, ce qui nous a permis de dépasser pour la première fois le millier de membres.

Il est de tradition, dans notre Société, qu'un nouveau Président exprime ses idées personnelles sur la science statistique. Vous me permettez donc quelques souvenirs de jeunesse. Enfant, je m'intéressais, comme tous ceux de cette époque, aux chemins de fer. Au-dessus des portes successives des gares étaient peintes en gros caractères leurs affectations. Je remarquais vers l'extrémité du quai, après la porte marquée « Bagages », que les deux dernières ouvraient toujours l'une sur la « Statistique », l'autre sur la « Lampisterie ». Je ne savais guère alors ce que signifiait ce grand mot « Statistique », mais, lors de ma première entrevue avec Alfred Barriol, je compris immédiatement qu'il n'y avait absolument rien de commun entre la Statistique qu'il me proposait et la Statistique d'à côté du Lampiste.



Cependant, tout au long de mes études et de ma carrière de Statisticien, il est resté en moi une idée dominante : celle de ne pas faire la Statistique d'à côté du Lampiste. Ce n'est guère dans mes premiers travaux de recherches que j'ai rencontré les difficultés, mais dès mes premiers contacts avec les Sociétés d'Assurances où la Statistique d'à côté du Lampiste triomphait : le comptage et l'art des moyennes, seuls compris et appréciés. J'ai été obligé d'accepter qu'il faille une dizaine d'années pour faire admettre une idée nouvelle et encore les départs à la retraite étaient-ils pour une bonne part dans ce succès !

Ce temps-là est passé. Cependant, trop souvent nous faisons encore la « statistique des gares », celle qui est innée chez tout Français, de diverses manières :

1^o en donnant une valeur presque exhaustive à la moyenne arithmétique pour décrire un phénomène. Ainsi, une suite de nombres-indices de prix au cours du temps ne donne qu'une indication moyenne difficilement interprétable si on ne connaît la dispersion des évolutions des prix des articles qui composent cet indice;

2^o en oubliant que, pour décrire un phénomène, nous ne disposons jamais de ses vraies valeurs, mais seulement de mesures entachées d'erreurs de ce phénomène. A chaque mesure publiée devrait être associée la distribution de l'erreur de mesure, ou au moins l'écart type de l'erreur de mesure.

A toute valeur typique de description, telle qu'une moyenne, devraient être associés l'écart type de son erreur de mesure et l'écart type de son erreur d'échantillonnage avec, si possible, les distributions de ces deux erreurs.

Georges Darmois, dans son allocution de présidence, attirait déjà, mais bien vainement, l'attention sur la théorie de ces erreurs expérimentales.

3^o en oubliant que le groupement des observations en classes, s'il masque tout ou partie des différences interindividuelles, ne les supprime pas pour autant. Ainsi, l'habitude de grouper les voitures des assurés ayant un même ensemble de caractéristiques extérieures de leur risque, tel que même modèle de véhicule, même zone de garage et même usage, a fini par faire croire aux assureurs que tous ces risques étaient égaux.

4^o en oubliant que l'utilisation d'une formule quelconque pour décrire un phénomène suppose qu'il a une structure telle que cette formule donne une représentation correcte, autrement dit, que ce phénomène peut être représenté par un certain modèle.

Ainsi, le *Bulletin Hebdomadaire de Statistique* publiait-il, il y a quelques jours, ceci : le nombre de récepteurs de télévision pour 100 ménages est moindre en Bretagne que pour la France entière. Certains journaux en déduisaient immédiatement un sous-développement de la Bretagne. C'est dire qu'ils faisaient l'hypothèse que les goûts et besoins des Bretons étaient les mêmes que ceux des ménages de l'ensemble de la France et que les possibilités de réception étaient identiques, et d'en conclure que la différence proviendrait seulement d'un moindre pouvoir d'achat.

Autre exemple sur la signification des nombres-indices des prix ou de la Production Industrielle. L'analyse factorielle des séries de prix ou de quantités des produits entrant dans ces indices a montré que l'ensemble des séries de prix ou des séries de quantités utilisées n'est pas représentable par un seul facteur général de proportionnalité, mais que l'explication des séries nécessite l'adjonction de facteurs de groupes propres à certains produits et dont la variation est statistiquement indépendante de celle du facteur général. Ceci montre que la seule valeur du nombre-indice ne peut nous fournir le niveau général des prix ou de la production industrielle, mais nous indiquer seulement le prix d'un panier de provisions (à composition fixe ou variable) pour le premier indice et une moyenne difficile à interpréter pour le second. La formation des nombres-indices pourrait utilement être réétudiée en tenant compte de cet aspect.

Ne croyez pas, mes Chers Collègues, que ces quelques idées que je viens d'esquisser devant vous entraînent des complications vaines et inutilement coûteuses. L'importance des décisions qui sont maintenant prises dans notre pays, au vu des résultats statistiques, est telle que le coût des conséquences des erreurs d'interprétation est incomparablement plus lourd.

En terminant, j'exprimerai quelques souhaits sur l'orientation des travaux de la Société de Statistique de Paris. Vous observez qu'en dépit des efforts faits depuis de nombreuses années, trop peu de jeunes participent effectivement à nos réunions. Pour les engager à y prendre part, je pense qu'il serait utile d'ajouter aux communications d'intérêt général quelques-unes d'ordre plus technique, en faisant appel précisément à ces jeunes pour les présenter. Nous serions certainement tous intéressés par ce nouvel apport.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 1962 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. JEAN MORINI-COMBY

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre Collègue, M. Jean MORINI-COMBY.

Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Directeur de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier, il était agrégé de Faculté de Droit, d'Histoire et de Géographie, Docteur en Droit, Chevalier de la Légion d'Honneur. Il était l'auteur de très nombreuses publications d'économie politique et de géographie.

Il faisait partie de notre Société depuis 1960.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. François ANGER, Pierre BADIN, Jean BÉNARD, Pierre BERGEON, Paul BOIS, Jacques BOUDEVILLE, Hubert BROCHIER, Marcel CAPET, Louis CHARVET, Paul COULBOIS, Michel CROZIER, Gérard DESTANNE de BERNIS, Claude FOHLEN, M^{me} Simone FOURSIN, MM. Jean-Louis FYOT, Marcel GRAND, Henri KELLER, Marcel MALISSEN, René MASSON, Émilien MOURET, Auguste MURAT, Jean PARENT, André PIETTRE, Roger POTDEVIN, Claude ZARKA, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

Présentés par MM. Charles Penglaou et Pierre Depoid :

- M. BÉGUÉ Dany, expert-comptable, 18 place de la République, Vanves (Seine);
- M. BLANCHOT Jean, expert-comptable, expert près le Tribunal de Grande Instance de la Cour d'Appel, 60, rue Jouffroy, Paris (17^e);
- M. DECOUDU Robert, expert-comptable, 12, rue Clairaut, Paris (17^e);
- M. FLEURY Jean, expert-comptable, 21 bis, rue Lord-Byron, Paris (8^e);
- M. GUIHENEUF Robert, expert-comptable, 28, boulevard Dubouchage, Nice (Alpes-Maritimes);
- M. REY Gaston, expert-comptable, 68, rue de Rome, Paris (8^e);
- M. ROLLAND Frédéric, expert-comptable, 147, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9^e);
- M. VIGNAUX Paul, directeur d'études à l'École des Hautes Études, 5, rue Blanche, Enghien (Seine-et-Oise);
- M. BÉROUD Georges, actuaire I. S. F. A., 4, cité de la Roquette, Paris (11^e), présenté par MM. Sousselier et Montador;
- M. GARDETTE Roger, fondé de pouvoirs de la Compagnie d'Assurances La Prévoyance, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Brichler.
- M. KRÈMER Pierre, fondé de pouvoirs de la Compagnie d'Assurances La Prévoyance, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Brichler.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Président donne la parole en ces termes à M. le Secrétaire Général :

M. Marcel Brichler a été pendant plusieurs années Secrétaire Général Adjoint à la Société de Statistique de Paris. Quoiqu'ayant un rôle effacé, vous avez pu apprécier l'efficacité de son travail. Je suis heureux de lui donner pour la première fois la parole comme Secrétaire Général de la Société de Statistique de Paris qui sont les nouvelles fonctions auxquelles vous l'avez élu.

M. Brichler prononce l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
MES CHERS COLLÈGUES,

Au moment d'exercer effectivement, pour la première fois, les fonctions de Secrétaire Général de la Société de Statistique de Paris, permettez-moi de vous adresser tous mes remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Dans de pareilles circonstances, il est de tradition de se déclarer peu digne de l'honneur qui vous échoit et d'insister sur la difficulté de faire aussi bien que celui qui vous a précédé. En l'occurrence, je crois que ce n'est pas une banalité, de dire qu'il est très difficile de succéder à M. Pierre Depoid.

Le Président Vendryès a rappelé, lors de la cérémonie de décembre dernier, tous les mérites de M. Depoid et l'activité qu'il a déployée pendant vingt et un ans, avec intelligence et avec bonté, dans le poste que j'occupe maintenant et, quel que soit mon désir de bien faire, il me sera certainement très difficile d'obtenir des résultats aussi brillants que ceux qu'il a lui-même obtenus. D'ailleurs, si j'ai accepté la proposition de notre Conseil de me confier la charge du Secrétariat Général, c'est uniquement parce que je savais que M. Depoid resterait à mes côtés pour me faire profiter de ses bons conseils et de son expérience.

Je tiens, pour terminer, à remercier MM. les Présidents Vendryès et Delaporte de leurs aimables paroles à mon égard ainsi que M. Depoid qui, le mois dernier, avait bien voulu m'assurer de son amitié et promettre de me faciliter cette lourde tâche qu'il me lègue.

* * *

M. le Secrétaire Général est heureux de faire savoir que MM. J. ALEXANDRE, P. DENOIX et J. MARTIN ont été promus Officiers, et MM. H. GUITTON et P. VIENNOT nommés Chevaliers dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

M. le Secrétaire Général est heureux de faire savoir également que MM. F-L. CLOSON, C. GRUSON et D. SCHWARTZ ont été élus Membres de l'Institut International de Statistique.

D'autre part, il a le plaisir de faire savoir que M. André VESSEREAU, professeur à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, vient de se voir décerner par l'Académie des Sciences le prix Montyon de Statistique.

Il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Électronique physique des semi-conducteurs*, par M. A. PETITCLERC;

— *L'accession au marché financier des entreprises familiales et privées*, par M. E-L. POLITI;

— *Le test de la double ignorance (double blind) est-il applicable aux essais thérapeutiques visant l'ulcère gastro-duodénal?*, par M. J. C. DISSOUS (thèse de doctorat);

— *Monographie des treillis et algèbre de Boole*, par M. Michel CARVALLO;

— *Géographie de la population de la Sibérie orientale* (Académie des Sciences de l'U.R.S.S.) (en russe).

PROJECTION DE FILM SUR : « L'ANALYSE STATISTIQUE ÉLÉMENTAIRE PAR LA MÉTHODE DU FIBROGRAMME », PAR MM. GEORGES GUILBAUD ET ROBERT HÉNON

M. le Président donne la parole à M. R. HÉNON pour commenter le film sur « L'Analyse statistique élémentaire par la Méthode du fibrogramme ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations aux auteurs du film pour leur intéressante œuvre et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. FRÉCHET, LE BOULANGER, FOURASTIÉ, BONNEAU (J.), DUMAS (M.), CHOLEUR, AMY, VALETTE, VINCENT (P.), M^{me} GODIN, MM. LESAVRE, HELMAR et VILLEY.

La séance est levée à 23 h 15.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1963

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DELAPORTE, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30, dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. DELAPORTE, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1963 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : MM. MARCEL DOLLFUS ET LOUIS MAIGRET

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de deux de nos Collègues :

M. Marcel Dollfus est décédé en octobre dernier. Ancien Directeur de la Banque de l'Entreprise, Vice-Président de la Banque Internationale de Commerce, il faisait partie de notre Société depuis 1954.

M. Louis Maigret est décédé en décembre 1962. Expert-comptable, Directeur Général de l'Institut de Comptabilité. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire et Croix de Guerre 1914-1918, il était membre de notre Société depuis 1961.

M. le Président adresse, au nom de tous les membres de la Société, ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés Collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Dany BÉGUÉ, Georges BÉROUD, Jean BLANCHOT, Robert DECOUDU, Jean FLEURY, Roger GARDETTE, Robert GUIHENEUF, Pierre KRÉMER, Gaston REY, Frédéric ROLLAND, Paul VIGNAUX, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. ALOY Georges, ancien élève de l'École Polytechnique, 23, rue de la Source, Paris (16^e), présenté par MM. Depoid et Fonsagrive.

— M. DISCHAMPS Jean-Claude, Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université d'Aix-Marseille, 66, boulevard de Cimiez, Nice (Alpes Maritimes), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. GUINARD Jean, Docteur en Droit, Expert comptable diplômé, Professeur aux Hautes Études Commerciales, 6, rue Dalou, Paris (15^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. HERVÉ Jean-Jacques, 5, rue d'Estienne-d'Orves, St-Ouen (Seine), présenté par MM. Dufrénoy et Brichler.

— M. LASSUDRIE-DUCHÈNE Bernard, Agrégé des Facultés de Droit et des Sciences Économiques, 21, rue Albert de Mun Bordeaux (Gironde), présenté par MM. Penglaou et DEPOID.

— M. MILHAU Jules, licencié ès-sciences, 8, avenue F.-Mistral, Montpellier (Hérault), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. PENOUIL Marc, Agrégé de la Faculté de Droit de Bordeaux, 35, rue André-Messenger, Talence (Gironde), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. de RIEDMATTEN Alain, Attaché à la Direction Financière de la Cie l'Urbaine & la Seine, 14, rue de la Bidassoa, Paris (20^e), présenté par MM. Léon de Riedmatten et Delaporte.

— M. TABATONI Pierre, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris, Faculté de Droit, rue Soufflot, Paris (5^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. TISON Marc, Expert comptable, 19, rue d'Athènes, Paris (9^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. WISNER Jean, Expert comptable, 21, boulevard de Beauséjour, Paris (16^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS & ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1962 et sur les comptes de l'exercice, ainsi que sur le projet du budget de 1963.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. GIBRAT pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice 1962 et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général fait savoir que :

— La Société Hydrotechnique de France organise du 8 au 13 juin 1964, les Journées de l'hydraulique portant sur le thème : « Les instabilités en hydraulique et en mécanique des fluides ».

D'autre part, Monsieur le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— Deuxième Congrès de l'Association Française de Calcul et de Traitement de l'Information — Paris 18-19-20 octobre 1961.

— *Méthodes statistiques dans les sciences humaines*, par MM. P. PÈPE et M. TISSERAND-PERRIER.

— *Répertoire des Sources Statistiques Françaises*, par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

ATTRIBUTION DU PRIX HUBER

M. le Président fait savoir que, sur proposition de la Commission spéciale chargée d'attribuer les prix, le Conseil a désigné M. Eugène Morice comme lauréat du prix Michel Huber pour les années 1959 à 1962.

Le Président rappelle que le prix Huber est destiné à récompenser la meilleure collaboration aux travaux de la Société fournie par un membre pourvu du diplôme de Statisticien de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

COMMUNICATION DE M. GABRIEL-RENÉ CHEVRY : « QUELQUES DÉTAILS PEU CONNUS SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 1962 »

M. le Président donne ensuite la parole à M. CHEVRY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. BOURDON, DUBOIS de MONTREYNAUD, DEPOID, BRICHLER, DAVID (Jacques) et FEBVAY.

La séance est levée à 19 h 20.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER
sur
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1962
ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1963

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

En application des dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1962, le bilan au 31 décembre 1962 et le projet de budget pour 1963.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS POUR 1962

L'exercice 1962 se solde par un excédent de recettes sur les dépenses de 71, 82 NF.

Les cotisations se sont élevées à 14 969,75 NF. Ce poste est en progression de 1 500 NF environ ce qui marque une accélération du recouvrement des cotisations en même temps qu'une augmentation des effectifs de la Société.

Les cotisations comprennent pour 118 NF les versements bénévoles des membres à vie. Je les remercie chaleureusement.

Les abonnements et ventes de journaux ont représenté une recette de 5 675,75 NF contre 5 954,50; la diminution n'est due qu'aux ventes de journaux isolés.

Le C. N. R. S. a porté sa subvention de 3 500 NF à 4 000 NF. L'I. N. E. D. a bien voulu nous verser 500 NF. Enfin la Compagnie des Agents de Change a renouvelé sa subvention de 150 NF. Grâce à ces recettes complémentaires, la situation financière de notre Société a été grandement améliorée. J'exprime ici notre gratitude à ces divers organismes.

Les ventes de l'ouvrage « Paris 1960 » se sont élevées à 2 028,50 NF. Le montant de cette recette exceptionnelle a été versé à la provision pour actions de développement, déjà dotée en 1961 de crédits exceptionnels.

Par contre, le reliquat des versements effectués pour la souscription en l'honneur de M. DEPOID, soit 195,80 NF a figuré dans les recettes exceptionnelles de l'exercice.

Les revenus des fonds libres se sont élevés à 1 309, 35 NF. Ce montant relativement important, comporte les bénéfices pour amortissement d'obligations du Crédit National 3 1/2 1957 pour 516 NF. Conformément à nos statuts 10 % de ces revenus ont été versés au compte Dotation.

Les dépenses d'administration sont passées de 2 462,40 NF en 1961 à 3 524,65 NF pour 1962 mais cette dernière somme comprend diverses dépenses de secrétariat relatives à la recherche de nouveaux membres. La charge essentielle est représentée, comme toujours, par les frais d'édition de notre Journal. Ceux-ci se sont élevés à 22 200,81 NF contre 18 382,48 NF en 1961 avec le même nombre de quatre numéros et le même décalage d'un trimestre, le numéro du 4^e trimestre faisant l'objet d'une provision. Cette année, pour la première fois, apparaît une dépenses de nature nouvelle, celle relative à l'édition d'un Bulletin

Trimestriel. Les deux premiers numéros, parus au second semestre 1962, ont augmenté les dépenses d'édition de 642,59 NF.

La mise à jour en 1962 de l'annuaire de 1961 ainsi que l'alimentation d'une provision de 1 000 NF pour l'annuaire 1964 qui sera complètement réédité représentent une charge de 1 395 NF.

La cotisation à l'Institut International de Statistique représente les « dépenses exceptionnelles » pour 118,85 NF.

Les cotisations reçues d'avance en 1961 ont été portées en recettes pour 672 NF. A l'inverse, les cotisations pour 1963 déjà reçues en 1962 ont été mises en réserve pour 388 NF.

La provision pour dépenses engagées a été portée à 16 000 NF. Elle correspond à fin 1962 au coût du Journal du 4^e trimestre 1962 et à des frais non encore réglés et afférents à diverses initiatives prises au moment du Centenaire de notre Société, notamment l'édition des Tables 1936-1960 de notre Journal.

Bilan au 31 décembre 1962

Notre portefeuille est à la fin de l'année 1962 en légère diminution. D'une part 2 000 NF de Bons du Trésor ont été présentés au remboursement pour nous permettre de faire face à des dépenses courantes. De plus 16 obligations de 100 NF du Crédit National 3 1/2 1957, qui figuraient à l'actif pour 1 084 NF, ont été amorties dans l'année. Le portefeuille, qui comprend encore 13 000 NF de Bons du Trésor a un prix de revient de 29 365,67 NF.

Les espèces en caisse s'élèvent à 38,81 NF. Notre dépôt-espèces chez notre agent de change, M. Lackenbacher est de 2 684,03 NF. Le solde de notre compte-courant postal s'élève à 1 930,15 NF. Le poste créances diverses est représenté essentiellement par le montant des abonnements, non encore versé par l'Imprimerie Berger-Levrault.

Au passif, le compte Dotation a été majoré de 10 % des revenus libres, soit 130,93 NF et d'un versement exceptionnel de 200 NF. Il a été diminué des cotisations rachetées des membres décédés au cours de l'année soit 21 NF.

Les revenus réservés des dons et legs ont été majorés de 36,36 NF et s'élèvent à 842,03 NF. Les dettes diverses représentent pour 1 536,39 NF de factures non encore acquittées à notre Imprimerie, la Maison Berger-Levrault.

Les provisions qui apparaissent au passif ont déjà été analysées précédemment.

Le capital libre, augmenté de l'excédent des recettes sur les dépenses et des cotisations rachetées des membres décédés s'élève maintenant à 7 024,55 NF contre 6 931,73 NF à fin 62.

Projet de budget pour 1963

Ce budget a été établi, comme les précédents, en ne tenant compte que des postes susceptibles d'affecter le capital libre.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal et bulletin	24 800 F	Cotisations	17 000 F
Annuaire	1 500	Abonnements	5 000
Dépenses administratives	3 200	Revenus libres	800
TOTAL des dépenses	29 500	TOTAL des recettes	22 800

Nous espérons que les organismes qui nous subventionnent voudront bien faire encore preuve de générosité. Nous les en remercions de même que nous remercions l'Imprimerie Berger-Levrault de l'aide constante qu'elle nous apporte.

Vous permettrez enfin au trésorier d'exprimer des derniers remerciements et un dernier vœu. Mes remerciements iront à notre nouveau Président d'Honneur, M. Depoid, pour les conseils éclairés qu'il m'a prodigués depuis douze ans que je suis trésorier. Mon vœu sera que son successeur, M. Brichler, trouve auprès de tous nos collègues l'appui dont il a besoin pour développer encore notre société, notamment par la recherche de nouveaux membres.

D. GENSBITTEL

Trésorier-archiviste

A. — PERTES ET PROFITS

DÉPENSES

Administration . . .	{	Secrétariat Général	1 872,56	}	3 524,65
		Convocations, impressions	1 345,15		
		Tésorerie	81,94		
		Location de salles	225,00		
Journal	{	1961	6 681,28	}	22 200,81
		1962	15 519,53		
Annuaire					1 395,00
Bulletin					642,59
Dépenses exceptionnelles					118,85
Versement à la dotation					130,93
Cotisations versées d'avance fin 1962					388,00
Provision pour dépenses engagées fin 1962					16 000,00
Provision pour actions de développement fin 1962					8 043,10
Excédent des Recettes sur les Dépenses					71,82
					<u>52 515,75</u>

B. — BILAN

ACTIF

Portefeuille	{	13 000 NF Capital — Bons du Trésor	12 935,00	}	29 365,67
		42 NF Rente 3 1/2 1952	340,28		
		4 oblig. de 20 NF Crédit National 3 1/2 1957	54,20		
		3 oblig. de 100 NF Crédit National 3 % 1945	186,33		
		11 oblig. de 100 NF Charbonnage de France 3 %	605,55		
		9 actions C ¹ e Industrielle Chimique et Minière	256,57		
		35 parts de production EDF	5 491,61		
		5 obligations Alsacienne des Constructions Mécaniques 6 % 1954	524,82		
		5 obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955	498,75		
		4 obligations Pechiney 5 1/2 1953	437,25		
		55 bons SNCF indexés 5 1/2 % 1957	5 655,53		
		10 actions Francolor	2 379,78		
		Disponibilités	{		
En compte chez M. Lackenbacher, Agent de Change	2 684,03				
Solde du Compte de Chèques Postaux	1 930,15				
Créances diverses					4 874,00
Numéros du journal en magasin (pour mémoire)					
Sociétaires en retard (pour mémoire)					

TOTAL DE L'ACTIF 38 892,66

DE L'EXERCICE 1962

RECETTES

Cotisations encaissées	{	Société et organismes collectifs	5 082,00	}	14 969,75
		Membres à titre personnel	9 769,75		
		Contributions complémentaires	118,00		
Recettes exceptionnelles					2 224,30
Abonnements et ventes de journaux					5 675,75
Subventions	{	C. N. R. S.	4 000,00	}	4 650,00
		I. N. E. D.	500,00		
		C ^{ie} des Agents de Change	150,00		
Revenus des fonds libres					1 309,35
Cotisations reçues d'avance fin 1961					672,00
Provision pour actions de développement fin 1961					6 014,60
Provision pour dépenses engagées fin 1961					17 000,00
					<u>52 515,75</u>

AU 31 DÉCEMBRE 1962

PASSIF

Dotations					4 058,59
Cotisations reçues d'avance					388,00
Revenus réservés des dons et legs	{	Don Michel	7,00	}	842,03
		Don Bourdin	0,36		
		Don Huber	21,00 + 7,00 = 28,00		
		Legs Coste	784,67 + 8,31 = 802,98		
		Legs Mercet	3,69		
Dettes diverses					1 536,39
Provision pour annuaire					1 000,00
Provision pour dépenses engagées					16 000,00
Provision pour Actions de développement					8 042,10
Capital libre					7 024,55

TOTAL DU PASSIF 38 892,66

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1960 A 1962

	1913 en A. F.	1938 en A. F.	1960	1961	1962
Situation financière :					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163 226,71	149 744,97	21 105,65	48 002,13	37 842,94
Cotisations	5 050,—	28 885,—	13 785,70	12 924,—	14 629,75
Abonnements, ventes	1 527,75	8 081,45	623,61	5 582,30	6 111,05
Revenus des valeurs libres	3 453,32	7 606,60	791,28	1 142,98	1 309,35
Subventions	3 360,—	3 498,80	2 400,—	4 400,—	4 650,—
Rachats complets et annuités de rachats	1 320,—	2 890,—	—	—	—
Revenus des legs	2 047,68	2 013,65	39,04	33,89	36,36
Recettes exceptionnelles ou anticipées	—	17 185,65	28 846,—	6 285,65	3 410,—
	16 758,75	69 661,15	46 485,63	30 368,82	30 146,51
	179 985,46	219 406,12	67 591,28	78 370,95	67 989,45
Dépenses annuelles					
Administration	3 362,30	11 410,59	1 982,97	2 269,51	3 730,95
Journal	9 191,51	38 784,68	16 741,93	13 166,40	27 725,00
Annuaire	276,40	2 769,85	250,—	3 373,65	395,—
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2 416,65	31 974,13	614,85	21 718,45	2 118,85
	15 246,76	84 930,25	19 589,15	40 528,01	33 970,79
Avoir au 31 Décembre	164 738,60	234 475,87	48 002,13	37 842,94	34 018,66
Caisse					
En compte chez l'Agent de Change	3 430,38	6 793,74	63,81	38,81	38,81
Chèques postaux	—	—	1 182,45	309,32	2 684,03
Portefeuille	161 335,22	218 895,50	42 389,67	5 055,14	1 930,15
Avoir net	164 738,60	234 475,87	48 002,13	37 842,94	34 018,66

RAPPORT
de la Commission des Fonds et Archives
(exercice 1962)

J'ai examiné avec attention le rapport et les comptes établis par notre Trésorier et selon la coutume, participé à la réunion de la Commission des fonds et archives, chargée d'arrêter les écritures et d'en soumettre les résultats au Conseil et à l'Assemblée.

Rapport et comptes ont fait l'objet d'un examen très minutieux de tous les membres de la Commission et en leur nom je Vous propose d'adresser à notre Trésorier toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

L'accélération du recouvrement des cotisations lui est dû pour une grande part. L'année 1962 n'ayant pas connu de manifestations exceptionnelles comme l'année précédente, le compte de Profits et Pertes, représente dans la plupart de ses postes une évolution normale, l'augmentation importante des dépenses d'administration étant largement justifiée par le *développement de notre recrutement et de notre action*. La provision correspondante est d'ailleurs en augmentation notable, ce qui est très satisfaisant.

Le vœu fait l'année dernière par mon prédécesseur de *reconstituer notre portefeuille de placements* n'a pu cependant recevoir un commencement d'exécution, nos recettes restant trop étroites, ce qui soulèvera un problème à courte échéance. La tâche que nous avons à poursuivre reste donc ardue.

Tel est l'esprit dans lequel ont été arrêtés les comptes et budgets qui vous sont soumis et que je recommande à votre approbation.

R. GIBRAT.

V

NÉCROLOGIE

Paul GEMAEHLING (1883-1962)

Le professeur Paul Gemaehling, qui fut président de notre société pour 1954, est décédé à Paris le 14 novembre 1962.

Il naquit en 1883 à Paris, où il fit toutes ses études. Il fut l'un des amis et des collaborateurs les plus directs de Mars Sangnier et s'engagea très tôt, aux côtés de Charles Gide et de Paul Bureau, dans l'action sociale et familiale. Il fut chargé de cours à la Faculté d'Alger en 1913. Reçu au concours d'agrégation de 1919 — mais membre de notre Société dès 1917 —, il fut nommé à Strasbourg et, parmi les premiers, y enseigna la statistique. Dès 1923, il fonda avec son épouse, elle-même agrégée de lettres, la première école de formation sociale de province en même temps qu'il créait et animait le mouvement « Pro Familia » d'éducation et d'aide sociale à la famille. Il présida jusqu'à 1955 le Cartel d'action morale et sociale, et fut, pendant de longues années, le principal représentant en France du mouvement abolitionniste.

Pendant la guerre de 1940, il se replit d'abord à Clermont-Ferrand avec l'Université de Strasbourg et y transporta l'École de service sociale qu'il avait créée. De 1943 jusqu'à

sa retraite, en 1955, il occupa à la Faculté de Paris une chaire d'Économie Politique et y enseigna la démographie.

Son enseignement et ses œuvres portent la marque de ses préoccupations sociales et de sa rigueur scientifique. Dans sa thèse (1910), intitulée *Les travailleurs au rabais*, il décrit les sous-concurrences ouvrières, la genèse de l'action et la solidarité syndicale. Il avait publié en 1922 un petit livre, malheureusement introuvable aujourd'hui, *Trois politiques financières*, où il comparait les politiques et les traditions financières de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, telles qu'elles s'étaient affirmées pendant la guerre de 1914-1918, révélant du même coup les caractères essentiels des trois pays.

Enseignant les grandes doctrines économiques, il eut le souci, dans un livre de textes et de commentaires, intitulé *Les grands économistes*, de permettre à ses élèves « le contact direct de la pensée des auteurs » afin d'éviter « qu'elle ne disparaisse derrière celle de leurs interprètes ».

A l'usage des étudiants également, il avait publié, en 1925, un recueil de *Statistiques choisies et annotées*. Il n'était pas, selon sa propre formule, « un technicien, mais un usager » de la statistique, décidé à l'utiliser pour « délivrer les sciences sociales des bavardages inconsistants et des généralités vides de sens ». Mais en même temps qu'il en prônait l'emploi, il mettait en garde contre ses tentations abusives, dénonçant le « règne des faux chiffres » et le « démon de la moyenne » ! Il pensait que toute science de l'homme, qui était sa préoccupation majeure, ne peut s'édifier que lentement, se fonder « sur un monceau de faits ». Mais aussi : si l'observation des faits requiert l'esprit de géométrie, leur interprétation ne saurait dispenser de l'esprit de finesse.

ANTONY.